Catalogue 11-001-XIF (English 11-001-XIE) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 octobre 2005
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Permis de bâtir, août 2005 2
Les entrepreneurs ont pris un niveau record de permis de bâtir en août, les intentions d'investissement des gouvernements et des entreprises ayant grimpé en flèche. Les municipalités ont délivré pour un montant record de 5,4 milliards de dollars de permis de bâtir, soit 10,2 % de plus qu'en juillet. Un nouveau sommet a également été atteint pour les permis non résidentiels.

Homicides, 2004 7
Le taux d'homicides a bondi au Canada en 2004 après être descendu à son plus bas niveau en 30 ans en 2003. La plus grande partie de l'augmentation de l'an dernier s'est produite dans cinq des plus grandes régions métropolitaines de recensement du pays.

Enquête sur les véhicules au Canada, 2004 12

Production et valeur des peaux d'animaux à fourrure dans les fermes, 2004 13

Production et valeur des peaux d'animaux sauvages, 2003 13

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : petits aéroports, mai 2005 13

Salaires et échelles salariales du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 14

Nouveaux produits

15

Communiqués

Permis de bâtir

Août 2005

Les entrepreneurs ont pris un niveau record de permis de bâtir en août, les intentions d'investissement des gouvernements et des entreprises ayant grimpé en flèche.

Les municipalités ont délivré pour un montant record de 5,4 milliards de dollars de permis de bâtir, soit 10,2 % de plus qu'en juillet. Ce total a dépassé l'ancien sommet mensuel de 5,3 milliards de dollars atteint en juin 2004.

La valeur totale des permis de construction atteint un nouveau sommet

En milliards de dollars

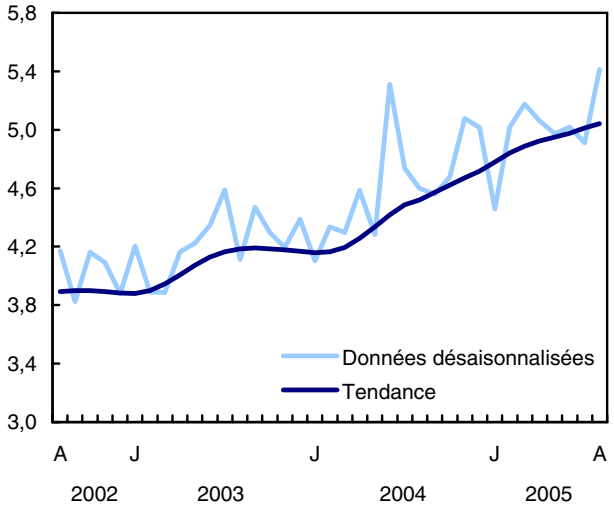

La valeur des permis de projets de construction non résidentielle a fait un bond de 32,0 % pour franchir la barre des 2,25 milliards de dollars, ce qui constitue également un sommet. Ce niveau est quelque peu supérieur à l'ancien sommet atteint en mars cette année.

Les gains dans les trois secteurs non résidentiels (industriel, commercial et institutionnel) ont dépassé 30 % en août. Cette croissance est attribuable aux fortes intentions d'investissement dans la construction non résidentielle en Ontario.

Dans le secteur résidentiel, les intentions de construction ont reculé de 1,4 % pour se fixer à 3,2 milliards de dollars, soit une première baisse en cinq mois attribuable à un repli des intentions de construction de logements multifamiliaux.

Toutefois, le total mensuel dans le secteur de l'habitation était tout de même de 2,9 % supérieur à la moyenne maintenue en 2004, qui a été une année record.

La tendance de la valeur totale des permis de construction est à la hausse depuis le début de 2004, grâce à la force constante du secteur résidentiel et à la montée en flèche des intentions de construction non résidentielle.

Note aux lecteurs

Sauf avis contraire, les données du présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite la comparaison par l'élimination de l'effet des variations saisonnières.

L'Enquête sur les permis de bâtir vise 2 380 municipalités représentant 95 % de la population. Ses résultats servent d'indicateur avancé de l'activité dans le domaine de la construction. Les collectivités représentant les autres 5 % de la population sont très petites, et leurs activités de construction n'ont qu'une faible incidence sur le total.

La valeur des intentions de construction présentées ici ne comprend pas les travaux d'ingénierie (par exemple, les aqueducs, les égouts et les ouvrages de drainage) ni ceux associés au terrain.

Investissement massif en Colombie-Britannique et en Alberta

Les municipalités ont délivré pour 40,0 milliards de dollars de permis de bâtir au cours des huit premiers mois de 2005, c'est-à-dire 10,4 % de plus qu'à la même période l'an dernier.

Les intentions de construction dans le secteur non résidentiel ont crû de 24,0 %, ce qui est plus de six fois le rythme de croissance de la valeur des permis de construction résidentielle.

Le plus important facteur à l'origine de la croissance phénoménale de la valeur des permis de bâtir depuis le début de l'année est une fièvre de la construction dans les deux provinces les plus à l'ouest, soit l'Alberta et la Colombie-Britannique. Ensemble, elles ont représenté 87,0 % de la croissance cumulative depuis 2004.

Si on les excluait, la valeur globale des permis de construction pour les huit premiers mois de 2005 ne serait que 1,9 % supérieure à celle de la même période l'an dernier, au lieu de 10,4 %.

De janvier à août, les intentions de construction industrielle en Alberta ont presque triplé, tandis que la valeur des permis de construction institutionnelle a presque doublé. En Colombie-Britannique, les intentions de construction d'établissements institutionnels ont plus que doublé.

Les gains cumulatifs (en dollars) de la valeur des permis de bâtir à Calgary, à Edmonton et à Vancouver ont dépassé les hausses enregistrées dans toutes les autres régions métropolitaines de recensement.

À Calgary et à Edmonton, la vigueur était attribuable à la valeur des permis de construction non résidentielle et résidentielle. À Vancouver, c'est le secteur non résidentiel qui était à l'origine de la hausse.

Le secteur résidentiel affiche une quatrième hausse de la valeur des permis de construction de logements unifamiliaux en cinq mois

Les entrepreneurs ont pris pour 2,1 milliards de dollars de permis de construction de logements unifamiliaux en août, soit 0,2 % de plus qu'en juillet, ce qui représente un quatrième gain en cinq mois. À l'opposé, la valeur des permis de construction de logements multifamiliaux a chuté pour un deuxième mois consécutif, ayant reculé de 4,4 % pour se fixer à 1,1 milliard de dollars.

Les taux hypothécaires avantageux et leur effet positif sur l'abordabilité et la progression de l'emploi à temps plein sont les principaux facteurs à l'origine de la demande de logements. Toutefois, l'indice de confiance des consommateurs du Conference Board, qui est demeuré élevé tout au long de l'année, a diminué en août.

À l'échelon provincial, la plus importante hausse en août (en dollars) est survenue en Colombie-Britannique, en raison de la croissance des intentions de construction de logements unifamiliaux et multifamiliaux. La valeur des permis de construction de logements unifamiliaux en Colombie-Britannique a atteint un sommet de 311 millions de dollars en août. La valeur des permis de construction de logements multifamiliaux a atteint son plus haut niveau depuis juin 2004.

En Alberta, la valeur des permis de construction résidentielle a atteint son deuxième total en importance, tout juste inférieur à celui d'avril dernier.

À l'opposé, l'Ontario et le Québec ont affiché les plus importantes baisses. En Ontario, les municipalités ont délivré pour 1,1 milliard de dollars de permis de construction résidentielle, ce qui représente le total le plus faible depuis novembre 2004.

La valeur des permis de construction de logements unifamiliaux pour les huit premiers mois de 2005 a été supérieure de seulement 0,6 % au total de la même période en 2004. Quant aux logements multifamiliaux, la croissance a été de 10,1 %.

De janvier à août, 48,4 % des 156 220 nouveaux logements approuvés ont été des logements multifamiliaux. Ce pourcentage augmente de façon constante depuis 2000, année où il était de 38,6 %.

Le secteur non résidentiel affiche une vigueur généralisée

Grâce au sommet de 2,3 milliards de dollars de permis de construction non résidentielle atteint en août, c'était la deuxième fois cette année que le total dépassait la barre des 2 milliards de dollars.

La valeur des permis non résidentiels bondit

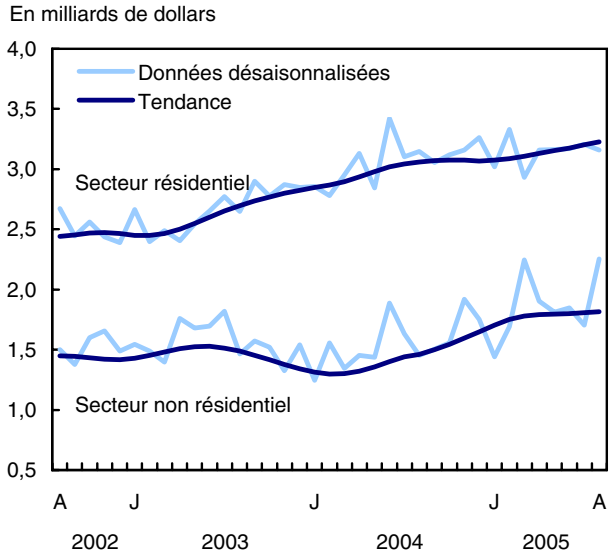

Un sommet dans la composante institutionnelle et les hauts niveaux des composantes industrielle et commerciale ont porté la valeur des permis de construction non résidentielle à un niveau supérieur à l'ancien sommet.

Dans le secteur institutionnel, la valeur des permis a crû de 34,1 % pour atteindre 754 millions de dollars. La demande de permis de construction institutionnelle a été particulièrement forte en Ontario, là où elle a plus que doublé pour se situer à 478 millions de dollars, les intentions de construction d'immeubles à vocation médicale ayant augmenté. La tendance est à la hausse pour cette composante depuis septembre 2004.

Dans la composante industrielle, les intentions ont crû de 31,4 % pour atteindre 442 millions de dollars, après avoir affiché une baisse de 16,8 % en juillet. En

Ontario, la valeur des permis de construction de projets industriels a fait un bond de 50,8 % pour se situer à 189 millions de dollars, soit le plus important gain en dollars parmi les provinces, grâce aux projets proposés de construction d'usines et d'immeubles de services publics.

Dans le secteur commercial, la valeur des permis a rebondi de 30,8 % pour atteindre 1,1 milliard de dollars, à la suite d'une baisse de 21,6 % enregistrée en juillet. Ce bond provient principalement de l'Ontario et du Québec, où chaque catégorie des immeubles à vocation commerciale a affiché une hausse, à l'exception des bâtiments commerciaux et des services en Ontario.

Les excellents résultats du secteur non résidentiel sont conformes aux indicateurs économiques. L'utilisation de la capacité par les industries a atteint son plus haut niveau en près de cinq ans au deuxième trimestre. Le total des ventes au détail a atteint un sommet en juillet, les bénéfices des sociétés ont crû au cours de 12 des 14 derniers trimestres et le taux d'inoccupation des bureaux a diminué dans presque tous les grands marchés au cours du dernier trimestre.

Parmi les 28 régions métropolitaines de recensement, 19 ont enregistré une augmentation mensuelle de la valeur des permis de construction non résidentielle en août. La plus importante hausse a été affichée dans la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau, et le recul le plus marqué a été enregistré à Edmonton.

De janvier à août, les municipalités ont délivré pour 14,9 milliards de dollars de permis de construction non résidentielle, soit 24,0 % de plus qu'au cours de la même période en 2004. L'année dernière, il a fallu 10 mois pour atteindre ce même niveau.

On observe une hausse dans chacune des trois composantes. La valeur des permis de construction commerciale a enregistré une croissance de 22,2 %. La valeur des permis a augmenté de 23,5 % dans la composante institutionnelle, et le secteur industriel a affiché une progression cumulative de 30,7 %.

De janvier à août, la valeur des permis de construction non résidentielle a augmenté dans chaque province, sauf au Québec. Les augmentations les plus prononcées ont été enregistrées en Alberta et en Colombie-Britannique. On a observé des progrès marqués dans chaque composante non résidentielle dans les deux provinces.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 026-0001 à 026-0008, 026-0010 et 026-0015.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2802.

Le numéro d'août de *Permis de bâtir* (64-001-XIF, 15 $ / 156 $) paraîtra sous peu.

Le communiqué sur les permis de bâtir de septembre sera diffusé le 7 novembre.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec Brad Sernoskie au (613) 951-4646 ou composez sans frais le 1 800 579-8533 (*bdp_information@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Étienne Saint-Pierre au (613) 951-2025, Division de l'investissement et du stock de capital.

□

Valeur des permis de bâtir selon la région métropolitaine de recensement[1]

	Juillet 2005[r]	Août 2005[p]	Juillet à août 2005	Janvier à août 2004	Janvier à août 2005	Janvier–août 2004 à janvier–août 2005
	données désaisonnalisées					
	en millions de dollars		var. en %	en millions de dollars		var. en %
St. John's	14,0	35,0	149,8	244,9	245,5	0,3
Halifax	55,2	45,4	-17,8	415,3	383,2	-7,7
Saint John	17,9	12,0	-33,0	80,9	100,1	23,8
Saguenay	12,7	17,9	40,8	90,4	109,8	21,5
Québec	144,9	95,0	-34,4	826,1	806,2	-2,4
Sherbrooke	28,4	18,1	-36,1	161,7	168,4	4,2
Trois-Rivières	9,7	23,5	143,5	121,0	117,6	-2,8
Montréal	602,3	482,9	-19,8	4 070,2	3 998,6	-1,8
Ottawa–Gatineau, Ontario/Québec	186,7	316,6	69,6	1 567,2	1 555,4	-0,8
Ottawa–Gatineau (partie du Québec)	25,8	32,7	26,9	385,1	271,2	-29,6
Ottawa–Gatineau (partie de l'Ontario)	160,9	283,8	76,4	1 182,2	1 284,2	8,6
Kingston	28,7	17,1	-40,2	160,4	136,8	-14,7
Oshawa	43,2	119,1	175,3	545,3	613,7	12,5
Toronto	846,5	811,3	-4,2	7 569,4	7 184,2	-5,1
Hamilton	53,8	93,4	73,7	708,7	688,0	-2,9
St. Catharines-Niagara	39,1	62,2	58,9	364,3	380,2	4,4
Kitchener	78,6	71,7	-8,9	582,0	664,1	14,1
London	67,8	68,1	0,4	565,6	563,2	-0,4
Windsor	36,0	58,7	62,9	373,5	312,8	-16,3
Greater Sudbury / Grand Sudbury	14,6	9,6	-34,4	85,0	116,9	37,6
Thunder Bay	5,6	9,7	74,3	77,8	91,5	17,6
Winnipeg	48,0	54,8	14,3	485,0	462,0	-4,7
Regina	22,9	18,8	-18,1	157,6	171,8	9,0
Saskatoon	27,7	30,6	10,2	173,3	243,9	40,7
Calgary	313,5	310,7	-0,9	1 896,2	2 541,2	34,0
Edmonton	285,3	264,4	-7,3	1 306,1	1 848,6	41,5
Abbotsford	14,1	21,9	54,7	132,3	215,8	63,1
Vancouver	389,0	534,0	37,3	3 233,8	3 583,0	10,8
Victoria	38,0	57,8	52,3	340,1	444,4	30,6

r Données révisées.
p Données provisoires.
1. Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaine de recensement.
Note: *Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.*

Valeur des permis de bâtir selon la province et le territoire

	Juillet 2005[r]	Août 2005[p]	Juillet à août 2005	Janvier à août 2004	Janvier à août 2005	Janvier–août 2004 à janvier–août 2005
	données désaisonnalisées					
	en millions de dollars		var. en %	en millions de dollars		var. en %
Canada	**4 910,9**	**5 411,8**	**10,2**	**36 250,4**	**40 030,6**	**10,4**
Résidentiel	3 205,3	3 159,6	-1,4	24 237,9	25 133,4	3,7
Non résidentiel	1 705,6	2 252,1	32,0	12 012,5	14 897,2	24,0
Terre-Neuve-et-Labrador	28,9	49,9	72,3	321,7	352,1	9,4
Résidentiel	18,3	33,5	83,4	232,4	222,4	-4,3
Non résidentiel	10,7	16,4	53,4	89,4	129,7	45,1
Île-du-Prince-Édouard	16,8	42,6	153,7	131,2	175,8	34,0
Résidentiel	11,6	8,7	-25,2	83,4	87,3	4,7
Non résidentiel	5,1	33,9	558,4	47,8	88,4	85,1
Nouvelle-Écosse	107,8	95,3	-11,6	761,3	754,0	-1,0
Résidentiel	64,8	64,4	-0,6	522,3	512,2	-1,9
Non résidentiel	43,0	30,9	-28,2	239,0	241,8	1,2
Nouveau-Brunswick	85,4	97,2	13,8	500,4	548,5	9,6
Résidentiel	43,6	39,9	-8,6	325,3	324,6	-0,2
Non résidentiel	41,8	57,3	37,3	175,1	223,9	27,9
Québec	1 093,9	984,0	-10,0	7 737,1	7 704,5	-0,4
Résidentiel	832,6	643,9	-22,7	5 179,2	5 357,4	3,4
Non résidentiel	261,3	340,2	30,2	2 557,9	2 347,1	-8,2
Ontario	1 793,0	2 156,4	20,3	15 516,9	15 882,1	2,4
Résidentiel	1 163,0	1 098,5	-5,5	10 055,3	9 652,6	-4,0
Non résidentiel	630,0	1 057,9	67,9	5 461,7	6 229,5	14,1
Manitoba	82,6	95,0	15,1	757,2	747,8	-1,2
Résidentiel	51,9	60,8	17,3	450,8	426,4	-5,4
Non résidentiel	30,7	34,2	11,3	306,4	321,4	4,9
Saskatchewan	67,9	75,9	11,8	494,2	574,9	16,3
Résidentiel	30,0	27,4	-8,7	258,6	257,4	-0,5
Non résidentiel	37,9	48,5	28,0	235,6	317,6	34,8
Alberta	831,4	847,2	1,9	4 643,9	6 572,1	41,5
Résidentiel	488,8	517,6	5,9	3 133,9	3 886,4	24,0
Non résidentiel	342,6	329,6	-3,8	1 510,1	2 685,8	77,9
Colombie-Britannique	771,0	954,4	23,8	5 252,2	6 614,0	25,9
Résidentiel	489,8	655,7	33,9	3 932,2	4 351,8	10,7
Non résidentiel	281,2	298,7	6,2	1 320,0	2 262,2	71,4
Yukon	6,3	1,8	-71,6	56,9	32,8	-42,3
Résidentiel	3,7	1,3	-65,0	25,6	23,3	-9,1
Non résidentiel	2,6	0,5	-80,6	31,3	9,5	-69,6
Territoires du Nord-Ouest	24,0	6,2	-74,2	54,4	63,4	16,4
Résidentiel	5,4	3,2	-40,5	26,3	24,8	-5,6
Non résidentiel	18,6	3,0	-84,0	28,1	38,5	37,1
Nunavut	2,0	5,9	201,8	23,0	8,5	-63,1
Résidentiel	1,8	4,8	160,4	12,7	6,9	-46,2
Non résidentiel	0,1	1,1	923,6	10,2	1,6	-84,1

[r] *Données révisées.*
[p] *Données provisoires.*
Note: *Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.*

■

Homicides

2004

Le taux d'homicides au Canada a bondi en 2004 après être descendu à son plus bas niveau en 30 ans en 2003. La plus grande partie de l'augmentation de l'an dernier s'est produite dans cinq des plus grandes régions métropolitaines de recensement du pays.

Taux d'homicides, 1961 à 2004

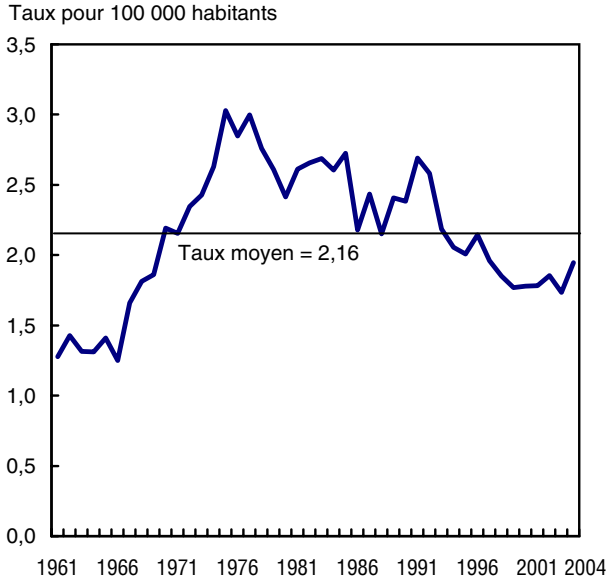

Les services de police ont signalé 622 homicides au total l'an dernier, soit 73 de plus qu'en 2003. Ensemble, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Calgary et Montréal représentaient les trois quarts de cet accroissement.

Le taux de 2004, à savoir 1,95 homicide pour 100 000 habitants, était supérieur de 12 % à celui de 2003, et de 3 % à la moyenne de la décennie précédente. Le taux d'homicides au Canada a en général diminué depuis qu'il a atteint un sommet de tout juste un peu plus de 3,0 homicides pour 100 000 habitants au milieu des années 1970.

Bien que l'homicide soit souvent considéré comme un important phénomène urbain, les taux en dehors des régions métropolitaines de recensement (RMR) sont en général, comme c'était le cas en 2004, aussi élevés ou plus élevés que les taux d'homicides commis dans les limites des RMR. L'an dernier, le taux combiné pour toutes les RMR a été de 1,91 homicide pour 100 000 habitants, comparativement à 2,01 pour toutes les régions à l'extérieur de ces RMR.

L'étude, un examen en profondeur de l'homicide, montre également que le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a légèrement augmenté pour une deuxième année consécutive.

Note aux lecteurs

Les statistiques agrégées sur les homicides perpétrés au Canada en 2004 ont d'abord été publiées dans Le Quotidien *du 21 juillet 2005 dans le cadre d'un vaste rapport sur la criminalité. Ce rapport présente une analyse plus détaillée des données sur l'homicide.*

Le Code criminel *classe les homicides de la façon suivante : le meurtre au premier degré, le meurtre au deuxième degré, l'homicide involontaire coupable et l'infanticide. Les décès causés par la négligence criminelle, le suicide et l'homicide accidentel ou justifiable ne sont pas inclus dans la présente analyse.*

Le nombre d'homicides entre conjoints a fléchi pour la troisième année de suite en 2004, bien que toutes les autres catégories d'homicides dans la famille aient augmenté.

Selon les services de police, 18 prostitués et prostituées ont été tués, 11 de ces homicides ayant été directement liés à leur profession. De plus, 81 victimes ont été tuées en conséquence directe de leur implication dans d'autres activités illégales, comme le trafic de stupéfiants et la violence des gangs.

Les homicides commis à l'aide d'une arme à feu augmentent légèrement

En 2004, 172 homicides ont été perpétrés à l'aide d'une arme à feu, soit 11 de plus qu'en 2003 et 20 de plus qu'en 2002. Le total de 2004 est toutefois encore légèrement inférieur à la moyenne de la dernière décennie pour les homicides commis à l'aide d'une arme à feu, c'est-à-dire 176.

Au cours des 10 dernières années, la proportion d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu est demeurée assez stable, ayant varié de 26 % à 34 %. En 2004, la proportion a été de 28 %. Par comparaison, aux États-Unis, les deux tiers de toutes les victimes d'homicide, soit plus du double de la proportion canadienne, ont été tuées à l'aide d'une arme à feu en 2003.

Au cours de la dernière décennie, les taux les plus élevés d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu ont été signalés en Colombie-Britannique et au Québec. Cependant, en 2004, 13 homicides ont été commis au Manitoba à l'aide d'une arme à feu, ce qui lui donne le taux provincial le plus élevé pour cette année.

Depuis 2001, les armes de poing ont constamment servi dans les deux tiers environ de tous les homicides pour lesquels une arme à feu a été utilisée au Canada. L'an dernier n'a pas fait exception, puisque 65 % des

homicides commis à l'aide d'une arme à feu l'ont été avec une arme de poing.

La principale méthode utilisée pour perpétrer un homicide a varié au fil des ans entre les coups de couteau et les coups de feu. Soixante-trois victimes de plus qu'en 2003 ayant été poignardées, cette méthode, qui a servi à commettre le tiers de tous les homicides, est celle qui a été le plus fréquemment utilisée l'an dernier. Dans 22 % des cas, la victime a été battue, et dans 10 %, elle a été étranglée ou a succombé à la suffocation.

Les taux d'homicides entre conjoints affichent une troisième baisse consécutive

Comme pour les années précédentes, la plupart des homicides ont été commis en 2004 par quelqu'un que la victime connaissait. La moitié des homicides qui ont été résolus ont été perpétrés par une connaissance, le tiers par un membre de la famille et 15 %, par un étranger.

Les homicides entre conjoints sont ceux dont les protagonistes avaient contracté un mariage légitime, qui étaient séparés ou divorcés à la suite de ce genre d'union ou qui vivaient en union libre. Le taux national d'homicides entre conjoints est de façon générale à la baisse depuis le milieu des années 1970.

Les services de police ont signalé que 74 conjoints et conjointes ont été tués en 2004, alors que 78 l'avaient été l'année précédente, soit la troisième diminution annuelle consécutive. Ces homicides représentent tout de même encore environ un homicide résolu sur six et près de la moitié de tous les homicides dans la famille.

En proportion, beaucoup plus de femmes que d'hommes ont été tuées par leur conjoint. En 2004, le taux d'homicides entre conjoints dont la victime était une femme a été cinq fois plus élevé que le taux correspondant pour les hommes.

Les personnes vivant en union libre couraient plus de risques que celles qui ont contracté un mariage légitime. En 2004, le taux des homicides contre des personnes vivant en union libre a été de près de cinq fois supérieur à celui des personnes légalement mariées.

Vingt-sept des 62 victimes d'homicides sur des conjoints de sexe féminin ont été tuées par leur mari légitime, 20 par un conjoint de fait et 15 par un mari dont elles étaient séparées ou divorcées. Trois des 12 victimes de sexe masculin ont été tuées par leur épouse légitime, huit par leur conjointe de fait et un par une épouse dont il était séparé ou divorcé.

Le nombre d'homicides commis par un partenaire intime a doublé de 2003 à 2004, étant passé de 11 à 22. Ces homicides ont été perpétrés par un amoureux ou une amoureuse, un ancien amoureux ou une ancienne amoureuse, ou un ou une partenaire extra-conjugal.

Pour ce qui est des homicides résolus dont la victime était âgée de 15 ans ou plus, la moitié de toutes les femmes ont été tuées par quelqu'un avec qui elles avaient eu une relation intime à un moment ou à un autre, que ce soit dans le cadre du mariage ou de fréquentations. La proportion correspondante pour les hommes était de 8 %. Les victimes de sexe masculin couraient un bien plus grand risque que les femmes d'être tuées par une connaissance ou un étranger.

Toutes les catégories d'homicides dans la famille dont quelqu'un d'autre qu'un époux ou une épouse a été l'auteur ont augmenté en 2004. Trente-six enfants ont été tués par leurs parents, 17 parents ont été tués par leur enfant, 11 victimes ont été tuées par un frère ou une soeur et 22 autres par un autre membre de la famille.

Les homicides commis par les jeunes diminuent

Malgré l'augmentation globale des homicides en 2004, le nombre de jeunes de 12 à 17 ans accusés d'homicide a chuté, étant passé de 57 en 2003 à 40 en 2004. Le taux des jeunes accusés d'homicide en 2004 a été à son deuxième plus bas niveau en plus de 30 ans.

Comme par le passé, les jeunes étaient plus susceptibles que les adultes de tuer d'autres jeunes et de jeunes adultes. Les deux tiers des victimes d'homicides résolus perpétrés par des jeunes en 2004 avaient entre 14 et 24 ans, comparativement à 17 % des victimes d'homicide commis par des adultes.

La maladie mentale est un facteur dans de nombreux homicides

Un nouveau profil détaillé des relations, des motifs et de l'emplacement de tous les homicides de 2004 révèle que 70 victimes ont été tuées par quelqu'un qui, selon la police, souffrait d'une maladie mentale. La majorité de ces homicides ont été perpétrés contre un membre de la famille.

Trente-trois victimes ont été tuées pendant un vol qualifié, dont les deux tiers se sont produits chez la victime. La moitié des victimes tuées chez elles avaient plus de 60 ans.

Par ailleurs, plus de la moitié des victimes et près des trois quarts des auteurs présumés avaient consommé de l'alcool ou des drogues au moment de l'homicide. De plus, 20 victimes ont été tuées à la suite d'une dispute dans un bar.

Le taux d'homicides est plus élevé dans l'Ouest

L'augmentation des homicides à l'échelle nationale en 2004 a été attribuable surtout à une

hausse de 22 homicides en Alberta, de 18 en Colombie-Britannique et de 12 au Québec.

Taux d'homicides selon la province, 2004

Taux pour 100 000 habitants

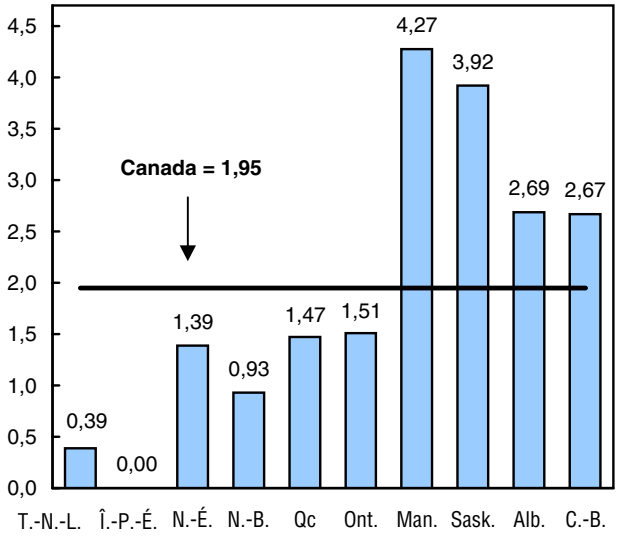

Les taux provinciaux les plus élevés ont été signalés au Manitoba et en Saskatchewan, puis en Alberta et en Colombie-Britannique. Le taux du Québec et celui de l'Ontario étaient inférieurs à la moyenne nationale, tandis que les taux les plus bas étaient ceux de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le taux du Manitoba, qui s'est établi à 4,27 homicides pour 100 000 habitants, est le deuxième plus élevé que cette province ait enregistré depuis le début de la collecte des données en 1961. Le nombre d'homicides qui y ont été perpétrés ayant été presque le double de celui de l'année précédente, Winnipeg a été, parmi les neuf RMR ayant une population de plus de 500 000 habitants, celle dont le taux (4,89) a été le plus élevé. Parmi toutes les RMR, Regina est celle qui a eu le taux le plus élevé (4,98).

Données stockées dans CANSIM : tableaux 253-0001 à 253-0006.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3315.

Le *Juristat* «L'homicide au Canada, 2004», vol. 25, nº 6 (85-002-XIF, 9 $ / 75 $; 85-002-XPF, 11 $ / 100 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

Homicides, selon la province ou le territoire

	2004		2003		Moyenne de 1994 à 2003	
Province ou territoire	nombre de victimes	taux[1]	nombre de victimes	taux[1]	nombre de victimes	taux[1]
Terre-Neuve-et-Labrador	2	0,39	5	0,96	5	0,84
Île-du-Prince-Édouard	0	0,00	1	0,73	1	0,88
Nouvelle-Écosse	13	1,39	8	0,85	16	1,67
Nouveau-Brunswick	7	0,93	8	1,07	10	1,27
Québec	111	1,47	99	1,32	133	1,81
Ontario	187	1,51	178	1,45	174	1,52
Manitoba	50	4,27	43	3,70	33	2,92
Saskatchewan	39	3,92	41	4,12	27	2,67
Alberta	86	2,69	64	2,03	63	2,15
Colombie-Britannique[2]	112	2,67	94	2,26	106	2,69
Yukon	7	22,43	1	3,27	2	5,24
Territoires du Nord-Ouest	4	9,34	4	9,48	3	6,23
Nunavut[3]	4	13,49	3	10,29	3	9,26
Canada	**622**	**1,95**	**549**	**1,73**	**573**	**1,89**

1. *Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.*
2. *Par suite des enquêtes menées à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, les nombres d'homicides suivants ont été inclus dans les totaux de la Colombie-Britannique : 5 homicides en 2004, 7 en 2003 et 15 en 2002. Les homicides sont comptés dans l'année au cours de laquelle la police a déposé le rapport.*
3. *Pour le Nunavut, la moyenne est calculée de 1999 à 2003.*

Homicides selon la région métropolitaine de recensement[1]

Région métropolitaine de recensement (RMR)	2004		2003		Moyenne de 1994 à 2003	
	nombre de victimes	taux[2]	nombre de victimes	taux[2]	nombre de victimes	taux[2]
500 000 habitants et plus						
Winnipeg	34	4,89	18	2,61	19	2,86
Edmonton	34	3,39	22	2,22	23	2,42
Vancouver[3]	56	2,58	45	2,10	52	2,65
Calgary	20	1,91	11	1,07	15	1,61
Toronto	94	1,80	95	1,85	80	1,73
Montréal	63	1,73	56	1,55	71	2,08
Ottawa[4]	10	1,14	10	1,15	10	1,25
Hamilton	9	1,30	9	1,31	12	1,82
Québec	6	0,84	3	0,42	9	1,25
Total	**326**	**2,03**	**269**	**1,70**	**291**	**1,98**
100 000 à 499 999 habitants						
Regina	10	4,98	10	5,01	6	2,86
Abbotsford[5]	7	4,39	8	5,09	4	2,56
Saskatoon	8	3,30	8	3,31	6	2,61
Halifax	9	2,37	3	0,80	7	2,01
Oshawa	6	1,82	1	0,31	2	0,64
St. Catharines-Niagara	7	1,62	6	1,39	6	1,33
Victoria	5	1,51	5	1,52	6	2,00
Saguenay	2	1,35	0	0,00	1	0,67
Kitchener	6	1,26	1	0,21	4	0,96
Windsor	4	1,21	9	2,74	6	2,01
London	5	1,07	8	1,72	5	1,07
Trois-Rivières	1	0,69	0	0,00	2	1,11
Saint John	1	0,69	1	0,69	2	1,35
St. John's	1	0,56	2	1,13	2	1,20
Gatineau[6]	1	0,35	3	1,08	4	1,51
Sherbrooke	0	0,00	0	0,00	2	1,26
Kingston[5]	0	0,00	5	3,25	3	2,18
Greater Sudbury / Grand Sudbury	0	0,00	1	0,62	3	1,76
Thunder Bay	0	0,00	1	0,80	3	2,10
Total	**73**	**1,51**	**72**	**1,50**	**74**	**1,54**
Total des RMR	**399**	**1,91**	**341**	**1,65**	**365**	**1,88**
Moins de 100 000 habitants	**223**	**2,01**	**208**	**1,89**	**215**	**1,92**
Canada	**622**	**1,95**	**549**	**1,73**	**580**	**1,89**

1. Les frontières des RMR ont été ajustées selon les territoires des services de police.
2. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.
3. Par suite des enquêtes menées à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, les nombres d'homicides suivants ont été inclus dans les totaux de la RMR de Vancouver : 5 homicides en 2004, 7 en 2003 et 15 en 2002. Les homicides sont comptés dans l'année au cours de laquelle la police a déposé le rapport.
4. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa-Gatineau située en Ontario.
5. Abbotsford et Kingston sont devenues des RMR en 2001. Les nombre et taux moyens sont calculés de 2001 à 2003.
6. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa-Gatineau située au Québec.

Homicides commis avec une arme à feu

Année	Nombre d'homicides commis avec une arme à feu	% de tous les homicides	Taux d'homicides commis avec une arme à feu[1]	Nombre d'homicides commis avec une arme de poing	% de tous les homicides commis avecune armeà feu	Taux d'homicides commis avec une arme de poing[1]
1994	196	32,9	0,68	90	45,9	0,31
1995	176	29,9	0,60	95	54,0	0,32
1996	212	33,4	0,72	107	50,5	0,36
1997	193	32,9	0,65	99	51,3	0,33
1998	151	27,1	0,50	70	46,4	0,23
1999	165	30,7	0,54	89	53,9	0,29
2000	184	33,7	0,60	108	58,7	0,35
2001	171	30,9	0,55	110	64,3	0,35
2002	152	26,1	0,48	98	64,5	0,31
2003	161	29,3	0,51	109	67,7	0,34
2004	172	27,7	0,54	112	65,1	0,35

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

■

Enquête sur les véhicules au Canada
2004

Les gros et les moyens camions ont continué à rouler davantage que les véhicules légers, comme les automobiles, les mini-fourgonnettes, les camionnettes et les véhicules utilitaires sport. La distance moyenne parcourue a beaucoup augmenté pour les gros véhicules en 2004, mais celle des véhicules légers a fléchi légèrement. Cette diminution est attribuable principalement à la distance inhabituellement faible parcourue pendant l'été, de juillet à septembre, saison pendant laquelle les véhicules légers circulent généralement le plus.

Au cours de 2004, les conducteurs de moyens et de gros camions ont parcouru des distances beaucoup plus élevées que dans l'une ou l'autre des deux années précédentes. Les camions moyens (les véhicules pesant au moins 4,5 tonnes, mais moins de 15 tonnes) ont parcouru en moyenne 21 421 kilomètres, soit 12 % de plus qu'en 2003. Les gros camions (les véhicules pesant 15 tonnes ou plus), qui servent surtout au transport de marchandises sur de longues distances, ont parcouru en moyenne 74 455 kilomètres, en hausse de 12 % également par rapport à l'année précédente. Les distances parcourues par les gros camions sont généralement plus constantes d'une saison à l'autre que celles des autres véhicules.

Les véhicules légers, c'est-à-dire ceux qui pèsent moins de 4,5 tonnes, appartiennent habituellement aux ménages. Ils ont parcouru en moyenne 16 021 kilomètres en 2004, en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique peut-être par des facteurs comme l'augmentation du prix du carburant et l'été frais et humide dans la plus grande partie du Canada.

L'Enquête sur les véhicules au Canada a été modifiée en 2004 pour qu'on puisse mesurer la consommation de carburant. Les résultats montrent que les véhicules légers ont consommé une moyenne annuelle de 11,0 litres de carburant par 100 kilomètres parcourus. Ils atteignent leur meilleur rendement énergétique, soit 10,1 litres de carburant aux 100 kilomètres, pendant l'été, au moment où le temps est plus chaud et où ils circulent davantage sur les routes. Ces véhicules ont consommé en moyenne 12,7 litres de carburant aux 100 kilomètres pendant l'hiver, de janvier à mars, car les moteurs consomment généralement plus de carburant lorsque le temps est froid.

Les conducteurs d'automobiles et de familiales ont bénéficié d'un rendement énergétique moyen de 9,1 litres aux 100 kilomètres en 2004. Par ailleurs, les camions légers, c'est-à-dire les mini-fourgonnettes, les camionnettes et les véhicules utilitaires sport, ont consommé en moyenne 13,3 litres de carburant pour parcourir 100 kilomètres.

Les lecteurs sont priés de noter que la fiabilité des données sur la consommation de carburant tirées de l'enquête n'est pas particulièrement élevée, de sorte que les données estimatives sur le rendement énergétique doivent être utilisées avec prudence.

L'Enquête sur les véhicules au Canada mesure l'activité de tous les véhicules routiers enregistrés au Canada, sauf certains véhicules tels les autobus, les motocyclettes, le matériel de construction et d'entretien des routes.

Les estimations totales de véhicules-kilomètres sont offertes par province et par territoire. Les estimations de passagers-kilomètres sont offertes par province seulement.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 405-0055 à 405-0070, 405-0072 à 405-0086, 405-0088 à 405-0090, 405-0097, 405-0098, 405-0100 et 405-0111 à 405-0120.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2749.

Le numéro de 2004 de la publication *Enquête sur les véhicules au Canada* (53-223-XIF, gratuite) est maintenant accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Transport et entreposage*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1 866 500-8400 (*statistiquesdutransport@statcan.ca*), Division des transports. ■

Production et valeur des peaux d'animaux à fourrure dans les fermes

2004 (données provisoires)

Le nombre de peaux provenant de fermes à fourrure a augmenté, étant passé de 1 471 130 peaux en 2003 à 1 479 940 en 2004. La valeur de ces peaux se chiffrait à 85,3 millions de dollars, en raison d'une forte hausse des prix du vison.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 003-0014 et 003-0015.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3426.

La publication *Statistiques de fourrures*, vol. 2, nº 2 (23-013-XIF, gratuite), est maintenant accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Agriculture*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bernadette Alain au (902) 893-7251 (*bernadette.alain@statcan.ca*) ou avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1 800 216-2299, Division de l'agriculture. ■

Production et valeur des peaux d'animaux sauvages

2003 (données provisoires)

La valeur des fourrures provenant du piégeage a augmenté de 10,4 % en 2003 par rapport à 2002 pour s'établir à 26,1 millions de dollars. Durant cette même période, en Ontario, la valeur était de 6,5 millions de dollars, en hausse de 11,0 %. Au Québec, l'augmentation était de 11,7 %. Ces deux provinces ainsi que les provinces des Prairies ont représenté à peu près 80 % de la valeur totale.

Les trappeurs ont piégé pour une valeur de 23,6 millions de dollars de peaux d'animaux sauvages en 2002, en baisse de 2,6 % par rapport à 2001. L'Ontario, le Québec et le Manitoba ont représenté environ 60 % de la valeur totale.

Données stockées dans CANSIM : tableau 003-0013.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3428.

La publication *Statistiques de fourrures*, vol. 2, nº 2 (23-013-XIF, gratuite) est maintenant accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Agriculture*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bernadette Alain au (902) 893-7251 (*bernadette.alain@statcan.ca*) ou avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1 800 216-2299, Division de l'agriculture. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : petits aéroports

Mai 2005

Le rapport mensuel de mai, volume 2 (TP141, gratuit) est maintenant accessible dans le site Web de Transports Canada (*http://www.tc.gc.ca/pol/FR/rapport/TP141f/tp141.htm*).

Nota : Le rapport mensuel TP 141 est publié en deux volumes. Le volume 1 présente les statistiques pour les principaux aéroports canadiens, soit ceux dotés de tours de contrôle pour la circulation aérienne ou de stations d'information de vol de NAV CANADA. Le volume 2 présente les statistiques pour les petits aéroports, soit ceux sans tours de contrôle de la circulation aérienne. Au moment de la diffusion, les deux volumes sont accessibles gratuitement dans le site Web de Transports Canada.

Pour plus de renseignements concernant ce site Web, communiquez avec Michel Villeneuve au (613) 990-3825 (*villenm@tc.gc.ca*), Transports Canada.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2715.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au (613) 951-0141 (*aviationstatistics@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur : (613) 951-0010. ■

Salaires et échelles salariales du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes

2004-2005 (données provisoires)

Les données provisoires sur les salaires du personnel enseignant à temps plein dans 30 universités canadiennes pour l'année scolaire 2004-2005 ont été publiées dans *Le Quotidien* du 9 juin 2005.

Des données sont maintenant disponibles sur les salaires du personnel enseignant à temps plein dans 63 autres universités canadiennes, de même que des données sur les échelles salariales de certains établissements pour l'année scolaire 2004-2005. Ces établissements sont tous ceux qui ont répondu à l'enquête avant la fin de septembre 2005.

Les données sont recueillies annuellement par le Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges.

À mesure que d'autres données deviendront disponibles, elles seront publiées périodiquement. Dès que les données pour tous les établissements auront été reçues, un rapport final sera publié. On peut également faire des demandes spéciales de données tirées de cet ensemble.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3101.

Pour plus de renseignements ou pour commander des données, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-7608 ou composez sans frais le 1 800 307-3382 (*educationstats@statcan.ca*), Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : (613) 951-9040. ■

Nouveaux produits

Statistiques de fourrures, 2004, vol. 2, n° 2
Numéro au catalogue : 23-013-XIF
(gratuit).

Enquête sur les véhicules au Canada : annuelle, 2004
Numéro au catalogue : 53-223-XIF
(gratuit).

Série de documents de recherche sur les dépenses des ménages : Enquête sur les dépenses des ménages de 2003 : indicateurs de qualité des données, 2003, n° 6
Numéro au catalogue : 62F0026MIF2005006
(gratuit).

Juristat, vol. 25, n° 6
Numéro au catalogue : 85-002-XIF (9 $/75 $).

Juristat, vol. 25, n° 6
Numéro au catalogue : 85-002-XPF (11 $/100 $).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et –XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :	**1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez le :	**1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	**1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	**1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : *infostats@statcan.ca* ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada *(www.statcan.ca)*. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

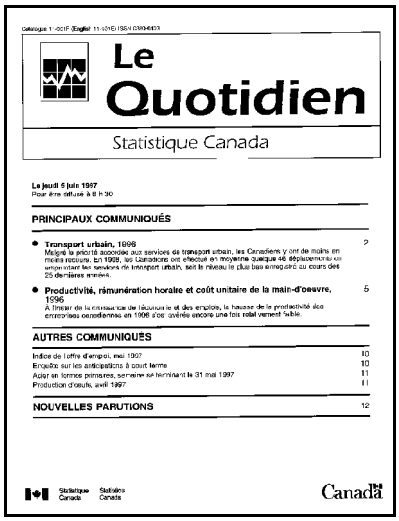

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
  Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements en empruntant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'oeuvre, 1996** 5
  A l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
Enquête sur les anticipations à court terme 10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
Production d'oeufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à *listproc@statcan.ca.* Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.